



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Communiqué de presse  
20 janvier 2022



## INVESTISSEMENTS D'AVENIR : OUVERTURE D'UN NOUVEL APPEL À PROJETS POUR ENCOURAGER L'INNOVATION DANS LES PME ET START-UPS (9<sup>ÈME</sup> VAGUE)

A l'occasion d'un déplacement à Croix (59) dédié au soutien public des start-ups industrielles, le Gouvernement a lancé la 9<sup>ème</sup> vague du volet i-Nov du Concours d'innovation à destination des start-ups et PME. Porté par Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, avec Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, ce dispositif soutiendra l'ambition de France 2030 de préparer la France de demain en accélérant l'investissement dans des innovations, de la conception du produit ou service, jusqu'à son industrialisation. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 22 mars 2022.

### CONCOURS I-NOV : JUSQU'À 45% DU COUT DU PROJET FINANCÉ

Le Concours d'innovation i-Nov est financé par l'Etat via le Programme d'investissements d'avenir (PIA) et opéré par Bpifrance et l'ADEME. Il permet de soutenir l'émergence et le développement accélérés d'entreprises ayant le potentiel pour devenir des leaders d'envergure mondiale dans leur domaine. Pour les lauréats, c'est une opportunité d'obtenir un cofinancement de leur projet de recherche, de développement et d'innovation, dont les coûts totaux se situent entre 1 et 5 millions d'euros.

Lancé en 2017, le Concours i-Nov compte déjà 462 lauréats. Il s'inscrit dans le continuum du « Concours d'innovation » se déclinant autour de 3 volets complémentaires : i-PhD, i-Lab et i-Nov. Le concours d'innovation marque un engagement de l'Etat via des financements, une labellisation et une communication renforcée permettant de soutenir le développement d'entreprises fortement innovantes et technologiques, écoresponsables et œuvrant pour une société plus durable. En amont, les concours i-PhD et i-Lab visent à encourager l'émergence et la création de start-up *deep tech* nées des avancées de la recherche de pointe française. En aval, le concours i-Nov soutient les projets de développement innovants portés par des start-up et des PME.

## OUVERTURE DE LA 9<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CONCOURS I-NOV : 4 THÉMATIQUES

La vague 9 du concours vise à soutenir des projets innovants portés par des start-up et des PME. Pour cette édition, 4 thématiques sont définies :

- 1 Numérique
- 2 Santé
- 3 Transports, mobilités, villes et bâtiments durables
- 4 Energies, ressources et milieux naturels

**Le dépôt des candidatures est ouvert  
jusqu'au 22 mars 2022 à 12h00 (midi heure de Paris)**

sur le site de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov>

## LES LAURÉATS DES 7<sup>ÈME</sup> ET 8<sup>ÈME</sup> ÉDITIONS DU CONCOURS I-NOV RÉCOMPENSÉS EN JUILLET 2022

La 7<sup>ème</sup> vague du concours i-Nov a récompensé 73 projets lauréats pour un montant total de 45,8 millions d'euros.

Sont lauréats des projets relatifs au diagnostic, au dépistage et à la surveillance de pathologies, au développement des protéines et des ferments du futur, ou encore à la transformation des industries culturelles et créatives grâce au numérique mais également des innovations dans les domaines de l'eau et de la biodiversité, de la mobilité durable et intelligente, du stockage des énergies renouvelables ainsi que des projets répondant aux enjeux de la transition énergétique et écologique dans l'industrie et l'agriculture.

### Quelques projets lauréats :

Les thématiques opérées par Bpifrance ont permis le financement de projets innovants tels qu'une solution de réduction significative de l'empreinte écologique associée aux technologies de 5G et de l'internet des objets ; un projet d'exploration de nouvelles sources algales et d'optimisation des procédés d'extraction afin de proposer un substitut d'œufs ; le développement d'une solution basée sur des capteurs de pression pour améliorer le confort de vie des patients touchés par l'hydrocéphalie ; un projet répondant aux besoins d'interopérabilité entre les outils de gestion de l'industrie des contenus cinématographique et audiovisuelle et visant à la digitalisation du secteur des industries culturelles et créatives.

Les thématiques opérées par l'ADEME auront pour leur part permis de financer le développement de solutions innovantes contribuant à la transition écologique dans les domaines des énergies, de la mobilité, de l'industrie, de l'agriculture, ou encore de l'eau et de la biodiversité et à accélérer leur mise sur le marché, comme par exemple : un projet de centrales électriques hybrides photovoltaïque et stockage avec un pilotage diminuant les coûts de raccordement au réseau ; un projet de fabrication de polyester utilisant du CO<sub>2</sub> comme matière première en remplacement de produits pétro-sourcés, afin de répondre aux enjeux environnementaux de l'industrie textile ; un projet de remorque électrique pour vélo spécialement conçue pour charger des palettes pesant jusqu'à 500 kg révolutionnant le secteur de la logistique urbaine ; un projet de fongicide naturel pour améliorer les défenses naturelles des plantes contre les maladies, pour les cultures vigne, céréales, et soja, etc.

En juillet 2021, le Gouvernement a lancé la 8<sup>ème</sup> vague du volet i-Nov du Concours d'innovation qui s'est clôturée le 05 octobre 2021. Les dossiers candidats sont en cours d'instruction et seront annoncés courant 2022.

## Contacts Presse

---

**Ministère de la Transition Ecologique**  
01 40 81 78 31  
[presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**  
01 55 55 82 00  
[presse-mesri@recherche.gouv.fr](mailto:presse-mesri@recherche.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Industrie**  
01 53 18 44 38  
[presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

---

**Ministère des Solidarités et de la Santé**  
01 40 56 60 60  
[sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

---

**Secrétariat général pour l'investissement**  
01 42 75 64 58  
[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

---

**Secrétariat d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques**  
01 53 18 43 10  
[presse@numerique.gouv.fr](mailto:presse@numerique.gouv.fr)

---

**ADEME**  
01 58 47 81 28  
[ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

---

**Bpifrance**  
01 41 79 85 38  
[presse@bpifrance.fr](mailto:presse@bpifrance.fr)

---

## A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition audacieuse** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu

: leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence.

- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via une procédure ouverte, exigeante et sélective pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat, dans la continuité des Programmes d'investissements d'avenir et du plan France Relance.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre.

Plus d'informations sur : [www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi@SGPI\\_avenir](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi@SGPI_avenir)

### A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'informations sur : <http://www.bpifrance.fr> @Bpifrancepresse

### A propos de l'ADEME

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Plus d'informations sur : <http://www.ademe.fr> @ademe